

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 26 FEVRIER 2020 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Isabelle MACAUD. Laurent BONNIN. Mauricette BERNARD. Julien VIDARD. Stéphane CORNUAUD. Philippe GAILLARD. Dominique Bernard. Margaret JOYCE.

Absent excusé : NEANT

Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD.

Décisions du Conseil Municipal :

1° Le Conseil Municipal a formé les permanences du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars ; les bureaux seront ouverts de 8h à 18h et le vote se déroulera dans la salle associative de Lorigné.

2° Le Conseil décide de l'achat d'un banc d'un montant de 561 € ht qui sera posé aux abords de l'église.

3° Le Conseil a désigné les personnes suivantes comme responsables de la bibliothèque de Lorigné, il s'agit de Mesdames Katia Boursier, Muriel Bossaert, Sandrine Godeaux et M. Christophe Baysset.

4° Suite au départ de Mme Swift Tracey, le Conseil décide de faire une demande auprès de Pôle Emploi pour le recrutement d'un agent en contrat PEC avant le 1^{er} avril 2020.

5° Marché de Printemps : M. Franck Beauchamp reprend l'organisation et le suivi de cette manifestation prévue cette année le 25 avril prochain.

6° Le Conseil accepte les modifications des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau potable 4B (SMAEP4B).

7° Suite à une demande du collège de Sauzé-Vaussais, le Conseil Municipal accorde une subvention de 20 € à la famille concernée pour un élève participant à ce séjour pédagogique.

Questions diverses :

Le logement communal, loué actuellement, sera libre au 1^{er} avril 2020.

Fait à Lorigné, le 28 février 2020
Laëtitia Courtioux, Maire de Lorigné.

